

Règlement du 2e tournoi de Bondy en Double
2 qualifiés par poule

20 et 21 octobre 2018

Art.1 Le tournoi est autorisé sous le n° XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Art 2. Le tournoi se déroulera selon les règles de la Fédération Française de Badminton, des règlements particuliers de la LIFB et du règlement ci-après.

Art.3. Tout participant doit être une règle avec la Fédération Française de Badminton et en possession de sa licence compétition.

Art. 4. Le juge-arbitre du tournoi sera **Dany Mesureur**. Il est désigné par le comité d'organisation. Sa décision est sans appel. Le juge-arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point de ce règlement.

Art. 5. Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré « forfait » après la date du tirage au sort selon les règles de la Fédération Française de Badminton. Il devra prévenir le club organisateur de ça non participation et adressera dans les délais impartis les pièces justificatives au secrétariat de la Ligue Ile de France.

Art. 6. Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux.

Art. 7. Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs classés de N2 à P12. Nous fonctionnerons sous forme de TOP (TOP 1 ; TOP 2 ; TOP 3 ; TOP 4 ; TOP 5). Les meilleurs joueurs seront inscrits dans le TOP 1 et dans les autres tableaux de manière dégressive en fonction du classement (**CPPH au 4 octobre 2018**). L'objectif est d'obtenir des séries les plus homogènes possible, avec, autant que possible, des tableaux de 6 à 18 paires.

TOP 1 DM et DH (plus de 800 pts ; TOP 2 DM et DH (entre 300 et 1000 pts) ; TOP 3 DM et DH (entre 90 et 400 pts) ; TOP 4 DM et DH (entre 30 et 110 pts) ; TOP 5 DM et DH (moins de 30 pts). DD TOP 1 (plus de 800 pts) ; DD TOP 2 (plus de 100 pts) ; DD TOP 3 (moins de 100 pts).

Les doubles hommes et dames auront lieu le samedi. Les Mixtes auront lieu le dimanche. Les minimes, cadets et juniors sont autorisés à participer.

LE TOURNOI est ouvert à tous les licenciés de la Fédération Française de Badminton et se déroulera **les 20 et 21 octobre 2018 sur 7 terrains au gymnase Pierre Curie à BONDY rue René Char. La fin des inscriptions est prévue le 28 septembre 2018. Le tirage au sort est prévu le 6 octobre 2018. Il y aura 2 sortants par poule dans la mesure du possible.**

Art. 8. Les classements pris en compte seront les **points obtenus au 4 octobre 2018.**

Art. 9. Les tableaux suivants sont proposés dans le tournoi : double hommes, double dames, double mixte.

Art 10. Les horaires des matches sont donnés à titre indicatif. Vous devez impérativement vous présenter une heure avant l'horaire de votre match. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier l'ordre des matches en cas de nécessité et avec l'accord du juge-arbitre.

Art. 11. La date limite d'inscription est fixée au 28 septembre 2018. En cas de surnombre des inscriptions le cachet de la Poste fera foi.

Art. 12. Le montant des droits d'engagement est de **15 €** pour un tableau, **20 €** pour deux tableaux. Toute inscription sans droit d'inscription ne sera pas retenue. Tout forfait arrivant après tirage au sort ne sera remboursé que sur présentation d'un justificatif officiel (certificat médical ou attestation de l'employeur).

Art. 13. Les inscriptions se feront **par mail** avec les informations complètes sur le bulletin d'inscription (derniauxjc@gmail.com) et seront validées uniquement lors de la réception du chèque à l'ordre de BBC 93. **A adresser à M. Derniaux Jean-Claude 3 allée stanislas kubacki 93190 livry-gargan.**

Art. 14. Toute inscription non accompagnée du paiement ne sera pas prise en compte. D'autre part aucune contrainte horaire ne sera acceptée.

Art. 15. Les volants sont à la charge des joueurs, à partage égal entre les deux joueurs ou paires.

Le volant officiel est le BABOLAT 2

Art. 16. Les matches seront auto-arbitrés jusqu'aux finales où éventuellement un arbitre sera proposé par le comité d'organisation au juge-arbitre. Cependant tout joueur pourra faire appel au juge-arbitre, à tout moment du tournoi qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).

Art. 17. Tout participant doit se faire pointer dès son arrivée, chaque jour de la compétition. Si un joueur souhaite quitter la salle pendant la compétition, quel que soit le motif, il devra impérativement prévenir la table de marque et le JA

Art. 18. Le temps minimum de repos entre deux matches sera de 20 minutes.